



WEB'INTER

Dans un objectif d'amélioration des services destinés aux intermédiaires d'assurances et bureaux directs, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a mis en place l'application Web'Inter. Cette application a pour objectif de dématérialiser un ensemble de procédures administratives ainsi que certaines opérations de déclaration ou de restitution.

Web'Inter propose les fonctionnalités suivantes :

- Déclaration des états et listes à l'Autorité
- Restitutions au profit des intermédiaires
- Fiche signalétique

CALENDRIER DES DECLARATIONS

Intermédiaires d'assurances

Annuellement avant le 30 avril

- La liste du personnel
- La liste des démarcheurs
- Les grandes masses du bilan et du CPC
- La fiche anthropométrique scannée ou le casier judiciaire datant de moins de 3 mois pour l'agent personne physique et le représentant responsable de l'agent personne morale ou de la société de courtage
- L'attestation scannée de l'attestation de la police « responsabilité civile professionnelle »

Entreprises d'assurance et de réassurance

Annuellement avant le 30 avril

- La liste du personnel
- La liste des démarcheurs.

